

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
Agence française pour la biodiversité (AFB)

AVIS DE VACANCE DE POSTE

A pourvoir par un fonctionnaire ou par un agent en CDI régi par le quasi-statut

Classification :	Catégorie A
Fonction :	Directeur délégué du Parc naturel marin de la Martinique (h/f)
Affectation :	Direction parcs naturels marins, parcs nationaux et territoires – Parc naturel marin de la Martinique
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du directeur délégué du Parc naturel marin de la Martinique
Résidence administrative :	Fort de France
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

Description de l'emploi

Contexte :

L'Agence française pour la biodiversité créée le 1^{er} janvier 2017 est un établissement public du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

Les nombreuses missions confiées à l'Agence s'articulent, au plus près des territoires, au sein de 4 directions métiers, d'une mission communication et d'un secrétariat général.

Le Parc naturel marin de Martinique a été créé par le décret le 5 mai 2017. Il est le deuxième plus grand parc naturel marin qui s'étend sur les 47 340 km² de mer qui entourent la Martinique, soit sur l'ensemble de la zone économique exclusive. Ce périmètre est cohérent d'un point de vue écologique prenant en compte à la fois les habitats côtiers (mangroves, herbiers, communautés coralliennes...) et ceux du large, mais aussi les espèces (crustacés, poissons côtiers et grands pélagiques, tortues, cétacés, oiseaux marins...). Ce périmètre, qui concerne toutes les communes littorales et tous les usages, offre ainsi les meilleures perspectives pour répondre aux objectifs de protection du patrimoine naturel et de développement durable des activités.

Les parcs naturels marins sont gérés par l'Agence française pour la biodiversité (AFB), créée le 1er janvier 2017 par regroupement de 4 structures. C'est un établissement public du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, de la préservation, de la gestion et de la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

L'équipe du parc sera composée au démarrage de 5 personnes et sera renforcée par la suite. Des personnels recrutés pour des missions ponctuelles pourront compléter l'équipe.

Description du poste

Mission :

Le/la directeur délégué auprès du conseil de gestion du Parc naturel marin de la Martinique doit :

- Soutenir le fonctionnement du conseil de gestion, en lien étroit avec le président du conseil et la direction des parcs naturels marins, parcs nationaux et territoires (DPT) pour l'animation des réunions du conseil ou de son bureau, et assurer le respect des procédures réglementaires
- conduire l'élaboration du plan de gestion du Parc qui doit être réalisé d'ici mai 2020, en étroite concertation en interne avec les différents services concernés de l'AFB, et en externe avec le conseil de gestion et les acteurs locaux, ainsi que les services de l'Etat.
- Diriger l'équipe du parc, structurer ses relations de travail internes à l'Agence et externes avec l'ensemble des acteurs et les services de l'Etat, et installer la maison du Parc
- Développer la stratégie de gestion, d'action et communication du parc en cohérence avec les politiques publiques sur le milieu marin, avec le contrat d'objectifs de l'établissement, avec le plan de gestion et les décisions du conseil de gestion.

Activités principales :

- Assurer l'animation du conseil de gestion et de son bureau : préparer les séances, y participer avec une voix consultative, en assurer le secrétariat et la transposition des décisions en actes réglementaires, et selon les cas, transmettre pour approbation par le conseil d'administration de l'Agence
- Diriger l'équipe du parc en développant sa compétence, sa cohésion et le partage de valeurs communes, dans un contexte de moyens humains progressivement mis à disposition.
- Gérer le budget alloué au fonctionnement du parc (rôle d'ordonnateur secondaire)
- Animer la démarche d'élaboration du plan de gestion pour assurer son adoption dans le délai de 3 ans.
- Préparer et mettre en œuvre les programmes d'actions, les plans de communication et les plans de surveillance et de contrôle sur le territoire du Parc, et produire les rapports de bilan
- Suivre la préparation et l'avancement des actions conduites en mode projet, qui peuvent être réalisés sur des périodes pluriannuelles, et programmer les engagements humains et financiers associés
- Participer ou faire participer l'équipe du parc à des démarches inter-AMP, régionales ou nationales sur des actions en partenariat, des projets d'action ou des projets structurels qui concernent l'AFB, ou des entités européennes ou internationales.

Relations liées au poste

Relations internes

Tous services centraux et territoriaux de l'AFB, notamment sanctuaire Agoa

Relations externes

- Les acteurs du monde maritime
- L'ensemble des représentants et des services ayant des prérogatives sur le territoire du parc (DIRM, DREAL, collectivités locales et régionales...)
- Les acteurs antillais impliqués dans la conservation du milieu marin et dans la gestion durable des activités

Profil recherché

- Fonctionnaire de catégorie A, de niveau BAC +5 et justifiant de 5 ans d'expérience en management d'équipes et en conduite de projets

Compétences et qualités requises

Connaissances :

- connaissance et expérience dans les politiques publiques maritimes et de l'environnement
- expérience souhaitable de gestion au sein d'un espace protégé
- une connaissance des spécificités locales ou d'outre-mer serait un plus - Management et gestion de projet

Savoir-faire opérationnel

- Analyser les enjeux de territoire et des acteurs pour promouvoir des solutions concrètes
- Capacité de travailler avec les élus, les services de l'Etat et les représentants d'usagers professionnels et de loisir du milieu marin
- Expérience en management d'équipes pluri-compétences et en conduite de projets
- Expression orale et écrite avec aisance, avec une capacité de synthèse
- Pratique de la négociation et de la gestion des conflits

Savoir-être professionnel

- Travail en équipe et capacité à faire partager des valeurs communes
- Réactif et diplomate
- Organisé, rigoureux et persévérant
- Expression dans des registres adaptés aux interlocuteurs
- Pédagogue, capacité de conviction
- Disponible

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sous la référence DPPT/DIRMAR/F par courriel à recrutement@afbiodiversite.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 18 octobre 2017